Grosrouvre

Le bulletin municipal

Décembre 2020 / N° 86

L'école communale aussi à l'heure de la COVID 19...

http://www.mairie-grosrouvre.fr

Le mot du Maire

Dans un contexte que vous connaissez tous, la nouvelle municipalité a souhaité relancer l'action communale. Ainsi, dans le cadre du contrat rural, le transfert des bâtiments techniques communaux avec aménagement d'une zone de stationnement sécurisée pour l'école débutera dès fin décembre. Les travaux de rénovation de la poste commenceront début janvier. L'antenne pour la téléphonie mobile que nous attendions depuis longtemps a été montée fin novembre.

Le nouveau contrat pour l'eau et l'assainissement sera en place avant l'été prochain. La réfection d'une première partie de la chaussée de la RD 172 (Route de la Troche) vient d'être réalisée, les panneaux directionnels très effacés seront changés, et l'appel d'offre pour la prochaine triennale de voirie doit être finalisé en début d'année.

Cet été, une partie du toit de l'école a été changée en urgence, permettant de maintenir la date de rentrée; la totalité de la toiture sera refaite en deux étapes. Enfin, comme nous nous y étions engagés, une étude pour la mise en valeur de nos chemins ruraux est en cours.

Avec une situation sanitaire encore dominante, où les informations et les conseils sont par essence incomplets et semblent parfois contradictoires, la municipalité a poursuivi l'application des règles de prudence et de vigilance sanitaires qui s'imposaient.

La municipalité reste également vigilante sur certains comportements qui auraient tendance à s'affranchir de nos règles communales qui sont cependant le garant de notre collectivité et de notre patrimoine commun.

Nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui ont été touchés directement par ce virus et pour tous ceux qui sont empêchés dans leur activité ou leurs projets, et qui restent inquiets pour leur avenir.

Passez ces fêtes de Noël en famille, avec vos proches, dans les conditions les meilleurs possibles et les plus prudentes. Souhaitons-nous tous de pouvoir bientôt nous réunir, partager ensemble, et notamment à l'occasion de notre fameuse et traditionnelle fête de notre village.

Yves Lambert

Sommaire

ZOOM SUR L'ANTENNE ……..4/5

DOSSIER : LES CHEMINS……..6/7

ENFANCE……..8

CULTURE ……9

VIE ASSOCIATIVE …….10

INFOS PRATIQUES……12

A nos lecteurs

Le bulletin municipal vous apporte des informations de référence sur la vie municipale. Sa présentation est restée la même depuis plusieurs années. La commission de l'information a souhaité faire évoluer sa maquette pour une lecture plus facile.

Vous avez entre les mains un bulletin plus aéré, présentant une information plus hiérarchisée, à la typographie épurée tout en restant agréable.

Le nouveau logo incluant une feuille de chêne rouvre a été dessiné par Justine Marazzani, graphiste et illustratrice grosrouvroise.

A propos du chêne rouvre

Les chênes ont maintenant perdu leurs feuilles. Mais comment différencier toutes ces espèces ? Les feuilles, glabres (lisses) ou pubescentes (veloutées), la taille des pétioles, la forme du limbe et le nombre de lobes, la couleur sont autant d'indications. Les glands eux, sont sessiles (à proximité de la tige), ou au bout d'un pédoncule.

Les deux chênes les plus communs de notre forêt sont le chêne rouvre et le chêne pédonculé. Le chêne rouvre ou sessile a le dessus des feuilles glabres, le dessous très légèrement pubescent, le limbe ovale et les lobes arrondis, le pétiole long, ses glands sont sessiles, comme son nom l'indique. Le chêne pédonculé a un pétiole très court, des lobes peu marqués, les deux faces du limbe sont glabres et les glands sont pédonculés. Pour découvrir ces variétés, nous vous invitons le printemps prochain à la promenade au petit conservatoire des chênes, chemin du Chêne collé.

Les délibérations du Conseil municipal

Séance du 10 juillet 2020

- Vote du budget primitif 2020, commune et assainissement.
- Demande, auprès de la Préfecture des Yvelines, d'octroyer la qualité de Maire Honoraire pour Monsieur Marc Winocour.
- Délibération acceptant la donation à la commune d'un tableau de l'abbé Pascal.
- Demande d'autorisation de solliciter auprès du Conseil départemental l'aide d'urgence visant à accompagner le bloc communal dans le soutien aux commerçants face à leurs échéances immobilières.
- Domiciliation administrative en mairie de l'association « L'EPI du Grand Chêne ».

Séance du 6 octobre 2020

- Vote des subventions aux associations pour 2020.
- Mise à jour des tarifs municipaux.
- Rapport du délégataire Saur pour l'assainissement.

11 novembre

Compte tenu des impératifs sanitaires, seule une délégation du conseil municipal a pu se rendre au monument aux morts pour la France afin de leur rendre hommage. Les 36 noms gravés sur le monument ont été appelés, appel suivi d'une minute de silence.
Dans son message qui a été lu, la ministre des Anciens combattants a cité le témoignage de Maurice Genevoix, grand blessé, auteur de *Ceux de 14.* L'hommage s'est achevé par la *Marseillaise*.

Directeur de publication : Yves Lambert.
Bulletin préparé par la commission information du conseil municipal et le secrétariat. Le bulletin municipal accueille la communication des associations grosrouvroises .

Déploiement de la fibre prévu été 2021

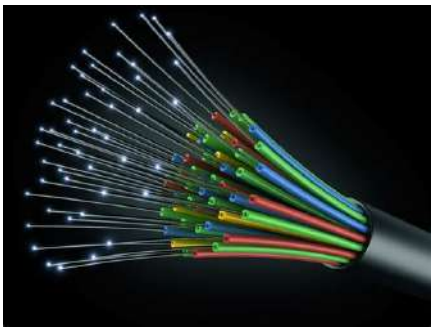

À Grosrouvre, le déploiement de la fibre a été confié à Yvelines Fibre créé par le département des Yvelines pour négocier son installation avec Télédiffusion de France (TDF) . La commune pourra à l'été 2021 bénéficier d'un accès au réseau fibre.

Les habitants auront le libre choix de se raccorder au réseau fibre, le réseau VDSL très haut débit sera toujours opérationnel.

- **Les gains de la fibre**

Un accès illimité et simultané pour les besoins professionnels comme pour les usages familiaux, les loisirs, etc…

- **Mon habitation est-elle éligible ?**

Grâce à ce lien, vous pourrez régulièrement suivre l'avancée du déploiement de la fibre pour votre habitation.
https://www.yvelinesfibre.fr/#/test-eligibilite

- **Comment la fibre arrive-t-elle chez vous ?**

Dans le cas des maisons individuelles, le réseau passant devant les habitations le raccordement final est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès Internet de votre choix.

Bientôt un téléphone mobile sans coupures

La téléphonie mobile fait partie de notre vie quotidienne. A Grosrouvre, le fonctionnement de nos téléphones mobiles est souvent aléatoire car les opérateurs privilégient les zones urbaines, plus densément peuplées et donc plus rentables pour leurs antennes.

Il n'en sera plus de même dès le début de l'année prochaine grâce à l'intervention de la puissance publique. Tandis que l'Etat a fait obligation à Orange de combler les zones blanches (sans couverture téléphonique), le département des Yvelines a négocié le déploiement de nouvelles antennes avec les opérateurs.

A la suite des études conduites en 2019 par Orange et de la proposition des élus de Grosrouvre de mettre à sa disposition un terrain communal, il est apparu que la plateforme de l'ancienne décharge était la plus appropriée pour obtenir une amélioration décisive de la couverture téléphonique de la commune qui devrait passer de 40-45 % à 95 % (cf. cartes ci-dessous).

Initialement prévue en 2019 puis au premier semestre 2020, l'installation de l'antenne a été repoussée à cet automne en raison du confinement du printemps dernier. C'est le 27 novembre que le mât a été dressé et fixé sur sa base. Il faudra encore quelques semaines pour connecter les antennes d'Orange et de Free (rappelons que l'opérateur qui construit une antenne est tenu d'accueillir les antennes des autres opérateurs) et les mettre en service.

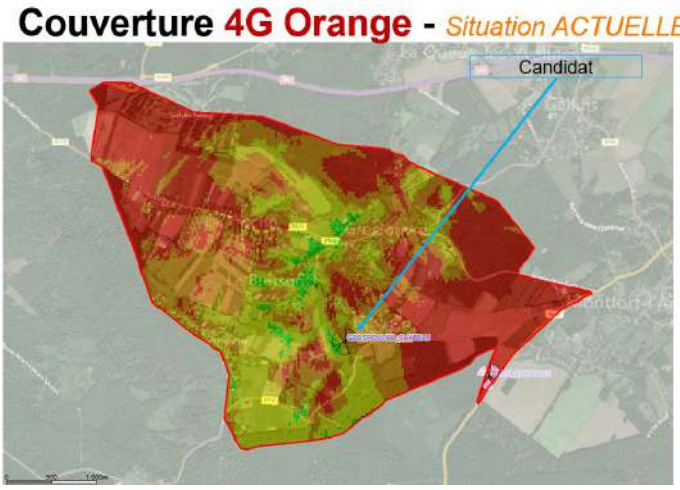

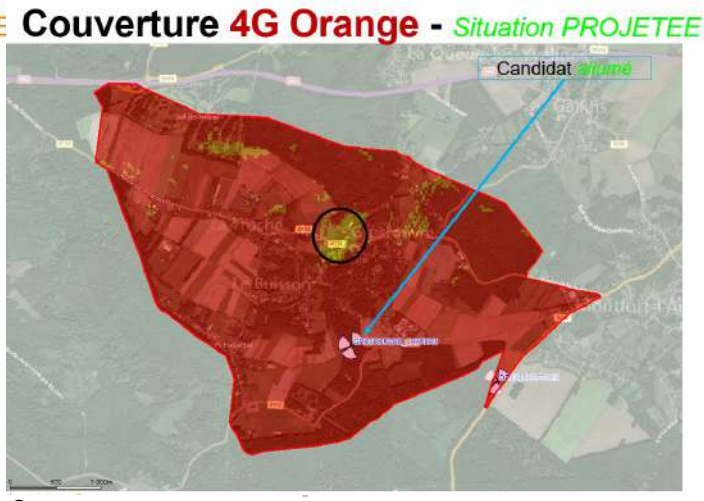

Source : Orange

Toiture de l'école

A trois semaines de l'ouverture de l'école de notre village, une fuite importante au niveau d'un pan entier de la toiture de l'école a entraîné d'importantes infiltrations d'eau. Nous avons craint de ne pouvoir ouvrir l'école à la rentrée mais, fort heureusement, une entreprise locale (que nous remercions grandement) a effectué les travaux en urgence.

Cette dépense imprévue au budget, d'un montant de 25 000 €, a été subventionnée à 70 % par le Département, à la suite d'une demande à caractère exceptionnel faite par la Municipalité. Nous remercions vivement le Département qui nous a aidé financièrement et permis une rentrée scolaire dans de bonnes conditions.

avant rénovation

après rénovation

Contrat rural

Le contrat rural signé en 2017 avec la Région et le Département prévoyait la rénovation des WC de l'école, opération déjà réalisée, ainsi que la création d'un atelier communal et d'une aire de stationnement sur le terrain dit le Champ Moulin, juste à côté de l'école. Ces deux dernières opérations ont dues être suspendues à la suite du recours d'un riverain, recours rejeté par le tribunal administratif.

L'appel d'offres de 2017 étant périmé, la municipalité a lancé un nouvel appel d'offres cet été ; les candidats avaient jusqu'à fin septembre pour y répondre. Les entreprises retenues signeront leurs contrats le 8 décembre. Les travaux démarreront avant la fin de l'année, le chantier devant être terminé en septembre prochain afin de conserver les 70% de subventions que nous avons obtenues.

L'atelier communal offrira aux cantonniers un local plus grand, plus accessible et plus adapté à leur travail. L'aire de stationnement permettra une sécurisation des abords de l'école, en offrant un accès direct à l'école, évitant d'avoir à traverser la route départementale. Elle s'insère au centre de notre village en dessinant une placette à taille "humaine".

Nos chemins d'hier…

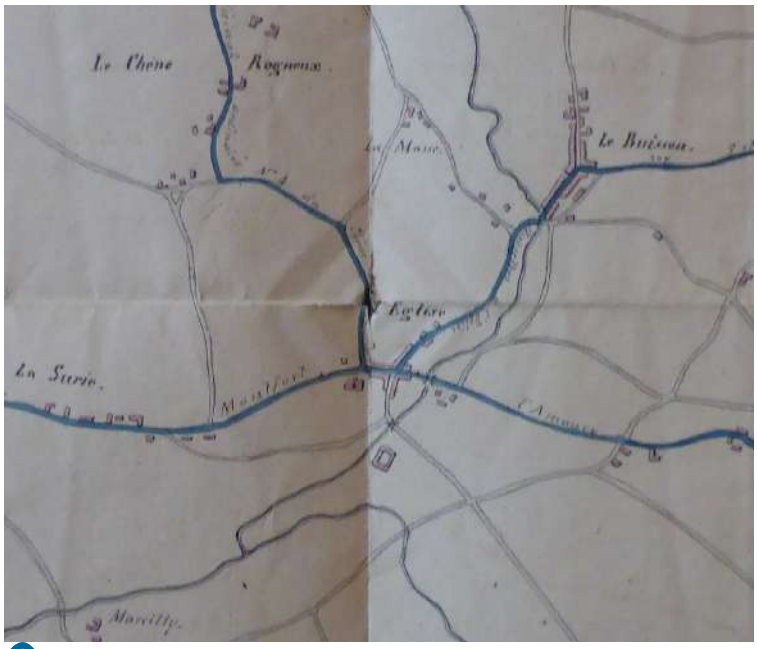

Chemins vicinaux de Grosrouvre en 1863 (le Bourg)

Pour nos activités quotidiennes nous circulons confortablement sur des routes bitumées, les chemins de terre étant réservés à l'agriculture ou à la marche. Vers 1830, il y a près de deux siècles, les habitants des villages se rendaient aux champs à pied ou en voiture à cheval par des chemins ruraux de terre. Le quadrillage de ces chemins était à la fois plus dense et plus irrégulier qu'aujourd'hui. Certains ont disparu, d'autres ont été créés.

La modernisation des chemins commence sous Louis-Philippe. On souhaite alors ouvrir les villages sur la vie nationale. A partir des chemins existants, la loi Thiers de 1836 créa deux catégories de chemins vicinaux : la première comprenait les chemins vicinaux classés, à la charge d'une ou plusieurs communes qu'ils relient entre elles, et du département : ce sont les chemins de Grande Communication ou chemins d'Intérêt Commun. La seconde intégrait la voirie communale non classée, totalement à la charge des communes : ce sont les chemins vicinaux ordinaires désormais distincts des chemins ruraux proprement dits utilisés par les agriculteurs.

La création des chemins vicinaux supposait de les empierrer pour faciliter la circulation, de rectifier leur tracé souvent irrégulier et de les élargir lorsque c'était nécessaire (dans ce cas, les riverains étaient indemnisés). Pour ces travaux, les départements se dotèrent d'un service des chemins vicinaux ayant à sa tête un agent voyer en chef placé sous l'autorité du préfet.

Aujourd'hui on distingue les Routes Départementales, qui ont succédé aux chemins de Grande Communication, les voies communales, qui sont les anciens chemins vicinaux ordinaires augmentés de certains chemins ruraux également goudronnés, et les chemins et sentes rurales en terre.

P. Stouder

Le chemin de Montfort aux Quatre-piliers sera-t-il classé d'Intérêt général ?

Le 6 juin 1852, le conseil municipal de Grosrouvre avait demandé que le chemin de Montfort aux Quatre-piliers soit déclaré d'Intérêt commun et comme tel mis à la charge des communes de Montfort, Les Mesnuls, Bazoches, Mareil et de plusieurs communes du canton de Houdan. S'étant rendu sur place, l'agent voyer, donne un avis défavorable : « J'ai parcouru ce chemin dans sa plus grande longueur, je l'ai trouvé partout en mauvais état et j'ai reconnu qu'il ne présentait dans son parcours que des côtes rapides dont la construction ne pourraient être faites qu'au prix de dépenses considérables qui ne paraissent point en rapport avec l'économie qui en résulterait pour la circulation générale. »

Après d'importants travaux sous le Second Empire, en particulier la construction des murs de soutènement de la mairie-école et du cimetière, le chemin de Montfort aux Quatre-piliers fut classé de Grande Communication n° 172.

… à aujourd'hui

Commune de Grosrouvre
CHEMINS VICINAUX.
ADJUDICATION
AU RABAIS, SUR SOUMISSIONS CACHETÉES,
DES TRAVAUX
ET
FOURNITURES
A faire sur les Chemins vicinaux de la commune.
En 1855.

En 1855, le maire de la commune de Grosrouvre prévient le public que le neuf mai à midi il procédera, à la mairie de ladite commune, assisté de deux membres du Conseil municipal, du Receveur municipal, et en présence de l'Agent-Voyer du canton, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des Travaux et Fournitures sus énoncés, dont la dépense est évaluée au devis dressé par l'Agent-Voyer, et approuvé à la somme de 13 500 francs.

L'agent- voyer était un fonctionnaire chargé de veiller à l'aménagement et à l'entretien des voies de communication. D'abord départemental, puis d'arrondissement et enfin de canton, les agents-voyer sont les ancêtres de la DDT.

Sources du dossier : Archives départementales.

Les chemins du bourg au temps de louis XV (extrait de la carte des Chasses) On remarque que notre actuelle route départementale n'est qu'un chemin rural parmi d'autres. Pour se rendre à la Queue-lez-Yvelines le chemin passe derrière le manoir : la route actuelle n'existe pas.

Alignement du carrefour des Haizettes (1872). On a rogné les jardins des riverains de droite et de gauche au bout de la route des Haizettes et on a élargi le chemin en allant vers le bourg (zones en jaune).

Ecole : les mesures sanitaires

Cette rentrée fut particulière car nous allions retrouver tous nos élèves au grand complet pour la première fois depuis le 15 mars et accueillir nos nouveaux petits. Les petites sections se sont rapidement acclimatées. Quant aux autres élèves, pour ceux qui n'étaient pas revenus en juin, la rentrée leur a visiblement fait énormément plaisir. Ils ont retrouvé leur école, leurs camarades et leur classe. Nous pensions pouvoir recommencer comme avant le confinement.

Le protocole sanitaire sur le temps méridien fût néanmoins rapidement remis en place. Et voilà les vacances de Toussaint et une nouvelle rentrée encore sous le signe d'un protocole renforcé avec port du masque pour les élèves dès six ans. En collaboration avec la municipalité, les parents et les enfants, nous avons pu conserver une certaine quiétude et de bonnes conditions d'enseignement parce que l'école de Grosrouvre c'est aussi cela, un lieu où tout le monde est conscient de ce qui se passe et agit dans le même sens.

Espérons que nous verrons bientôt la fin de ces conditions particulières.
Noël approche et nous souhaitons que tous puisse en profiter.

La cantine

En septembre dernier, la restauration scolaire a repris malgré un protocole sanitaire strict et parfois difficilement applicable. Grâce à l'organisation mise en place par le chef cuisinier Christophe et par Lynda, les 72 enfants déjeunant à la cantine continuent de pouvoir bénéficier d'un repas cuisiné sur place et servi à l'assiette.

La pause méridienne de 1h30 permet un nettoyage du réfectoire entre les deux services. A son arrivée, chaque enfant (à partir du CP) ôte son masque, se désinfecte les mains et s'installe devant une assiette dont le positionnement permet une distanciation d'un mètre minimum entre chaque élève.

Toute l'équipe est vigilante au respect du protocole sanitaire et veille toujours au bon équilibre alimentaire. Merci à eux.

La MAM se prépare pour les festivités de Noël !

L'espace s'est doté de nouveaux modules de jeux pour le plus grand bonheur des enfants. De nouvelles activités sont proposées chaque semaine, parcours de motricité, éveil musical, activités manuelles.

Actuellement 17 enfants sont accueillis à la Mam. Grâce aux gestes barrières, tout ce petit monde se porte bien malgré la pandémie.

Nous préparons les nouvelles inscriptions pour la rentrée de septembre 2021, avec possibilité d'accueil dès juillet, merci aux parents ou futurs parents de Grosrouvre, de nous contacter rapidement.

L'équipe de la MAM vous souhaite de Joyeuses fêtes !

Sophie, Petra et Sof.
Téléphone de la Mam 01 34 85 90 47

Restauration du monument aux morts

Les intempéries déposant des traces grisâtres au fil des saisons, le monument aux morts avait besoin d'une bonne restauration. La solution du sablage, respectueux de la pierre et appliqué par des spécialistes, fut retenue. Au bout de plusieurs jours la pierre blanche du monument brille à nouveau à l'entrée de notre cimetière.

Le monument est un grand cénotaphe surmonté de la statue compassionnelle d'une paysanne tenant dans ses mains une couronne. Une Grosrouvroise

a servi de modèle au sculpteur A. Cornu. Le socle est orné d'un bas-relief où l'on voit l'attirail du poilu tombé à terre.

Le monument a été offert à la commune par Ernest May, un élu de Grosrouvre.

Dimanche 20 septembre

Mini festival BD

Sous l'égide du festival BD de Buc, le Mini Festival de la bande dessinée à Grosrouvre fut un extraordinaire moment de convivialité et d'échanges autours du «9e » art.

Au programme : expositions, tombola, atelier d'initiation à la BD, rencontres et dédicaces avec les auteurs, illustrateurs et scénaristes, P. Zytka (« Dufus »), S. Luccisano (« Alésia »), F. Toublanc («Vasco», « Tanguy et Laverdure »), M. Védrines (« Forces Spéciales »).

Ce fut aussi l'occasion d'admirer les planches originales réalisées par les élèves de CM1 et de CM2, fruit d'une année de travail avec leur maître, M. Chazelas, et du dessinateur F. Toublanc.

À la fin de cette journée ensoleillée, M. le maire de Grosrouvre et la ville de Buc offrirent à nos talentueux écoliers un livre album réunissant leurs 82 planches. Réunies dans un amusant montage vidéo, ces 82 planches furent aussi exposées le 10 octobre dernier lors du 27e Festival International de la BD au château de Buc .

Famille plus

Les bénévoles de l'association *Famille Plus* , malgré la pandémie due à la Covid 19, essaient de maintenir le lien avec les adhérents.

Après un arrêt complet des manifestations et ateliers en mars dernier en raison du confinement, la reprise de septembre s'est parfaitement déroulée, pour les activités sportives et culturelles à la Maison du Village de Grosrouvre, dans le respect des consignes sanitaires.

Un grand merci aux adhérents et à nos fidèles intervenants !

Mais nous avons dû annuler le traditionnel Vide dressing et le Babysit'Dating tous deux très attendus par les familles.

A ce jour, nous voici à nouveau confinés et contraints de tout stopper.

Pour autant, confinement ne veut pas dire isolement : contacts, attentions et bienveillance perdurent. Afin de garder notre dynamique nous avons mis en place avec les intervenants des possibilités de connexion sur le Net pour des cours, conférences, échanges de cordonnées. Tout ceci reste certes virtuel, mais efficace et permet de garder un lien.
Les membres du Conseil d'administration travaillent pour qu'à la sortie de cette difficile crise, la bonne dynamique reprenne avec encore plus d'énergie, d'inventivité et plus que jamais avec la volonté d'être à vos côtés !

Prenez tous bien soin de vous et de vos proches.

Théâtre et Sarabande

Du théâtre..... quand même !

Après une belle rentrée même masquée, nous avons dû, comme chacun, nous adapter.

Les cours de théâtre ont continué par visio conférence. Improvisations et jeux face à la caméra pour les plus jeunes. Avec les adultes, nous avons alterné improvisations et lectures de pièces contemporaines ou classiques. Ces moments ont été de vraies parenthèses de bonheur et de bonne humeur.

Néanmoins, le théâtre reste physique et sans filtre. Nous sommes prêts à faire naître de nouveaux jeux face à de nouvelles règles, mais il est grand temps de nous retrouver sur la scène et de reprendre contact pour de vrai.

Par ailleurs, les répétitions de notre spectacle « Et Molière dans tout ça ! » ont pu se poursuivre, dans différents lieux qui ont bien voulu nous accueillir et nous aurons l'immense plaisir de jouer la Première dès Janvier 2021.

Informations et actualités

06 08 52 80 45

« Et Molière dans tout ça ! »
Spectacle avec Valérie DUPUIS et Alice LETUMIER

Les amis de Grosrouvre

AMIS DE GROSROUVRE
Mairie de Grosrouvre 78490 Grosrouvre
www.amisdegrosrouvre.fr

Créée en 1989 sur l'initiative d'un petit groupe d'amoureux de Grosrouvre, notre association s'est donné comme objectifs de regrouper les personnes qui s'intéressent au patrimoine communal, réunir des fonds pour restaurer, entretenir, faire vivre ce patrimoine, promouvoir des manifestations culturelles et artistiques afin de le mettre en valeur et créer un lien entre les Grosrouvrois.

Projets 2021 :

- « Journal du temps suspendu » : exposition collective des œuvres créées par les artistes Grosrouvrois pendant la pandémie 2020.
- « Printemps des cimetières », journées nationales de mise en valeur de l'art funéraire : exposition, conférence, concert en l'église saint Martin.
- « Souvenirs pour demain » : présentation publique d'une rétrospective imagée des activités et réalisations de notre association depuis 30 ans.
- Participation aux « Journées du patrimoine » avec visite commentée de l'église et de ses peintures.

Adhésion, inscription à la newsletter à www.amisdegrosrouvre.fr

L'Epi du grand chêne

Ouvert à tous depuis le 26 septembre, l'Epi du Grand-chêne, épicerie participative (loi 1901), regroupe plus de 60 familles majoritairement de Grosrouvre. C'est une manière de s'alimenter locale, respectueuse de la Terre et du vivant. Des livraisons permettent aux plus fragiles de continuer à bénéficier d'une nourriture locale et de qualité pendant ces temps incertains.

C'est aussi un lien bienveillant entre les participants, et avec les producteurs locaux ; des échanges autour des sujets de l'alimentation, de la biodiversité, de la réduction des déchets… Les premiers ateliers-rencontres ont eu lieu en visio,

Un grand merci à tous ceux qui ont favorisé ce projet et aux adhérents qui contribuent à le faire vivre.

Pour en savoir plus :
https://www.epidugrandchene.fr/

U.S.Y

La rentrée a sonné et le sport a recommencé. Après une année atypique, c'est avec une grande joie que nos petits sportifs de l'école des sports de l'USY ont retrouvé le chemin du gymnase du Lieutel. Ils ont découvert l'athlétisme à travers le saut, le lancer et la course. Nos champions devaient ensuite découvrir la gymnastique , mais les nouvelles restrictions sanitaires ne l'ont pas permis. Ce n'est que partie remise. La santé avant tout !

Une nouvelle présidente, Mathilde Mellon, a pris ses fonctions. Ancienne animatrice, elle a à coeur de s'investir pour permettre à nos jeunes champions de s'épanouir un peu plus encore dans la pratique du sport. Avec un nouveau bureau, notre volonté est d'apporter une dynamique nouvelle pour cette section.

Dès la fin du confinement, nous accueillerons nos petits sportifs dans des conditions optimales pour leur permettre de prendre du plaisir tous ensemble dans la pratique de nos sports ! Bien entendu, leurs grand frères et soeurs vont également pouvoir reprendre les autres activités de l'USY ainsi que leurs parents très prochainement.

N'hésitez pas à venir rejoindre nos différentes sections en ce début d'année 2021 si vous n'êtes pas encore inscrits. A très vite dans notre beau gymnase du lieutel.

https://www.union-sportive-des-yvelines.fr/

Extension des horaires d'ouverture de la mairie au public

Pour faciliter vos démarches, le secrétariat de mairie étend ses horaires d'ouverture au public. Pauline et Frédérick vous accueillent désormais :

- lundi : de 14H00 à 17H30
- Mardi, jeudi : de 9H à 11H et de 14H00 à 17h30
- Vendredi : de 9H à 11H et de 14H00 à 17h00
- Samedi : de 9h00 à 12H00

Les élus assurent toujours une permanence le samedi matin de 10h à 12h. Le Maire, Yves LAMBERT et son premier Adjoint Paul STOUDER vous reçoivent également sur rendez-vous.

Fermeture de l'agence postale communale pour réhabilitation complète des locaux du 21-12-21 au 01-02-21

Construite dans les années 1950, la poste nécessite une mise aux normes électrique et thermique. Le réseau électrique sera entièrement rénové, les radiateurs seront changés. Le bâtiment sera isolé et un double vitrage posé. Le sol du bureau sera également rénové. Pour finir, les peintures seront refaites afin de vous recevoir dans un cadre plus accueillant. La Poste participera à hauteur de 40%, le solde des frais engagés restant à la charge de la commune.

Pendant les travaux vous pourrez retirer colis et objets recommandés à la poste de Montfort dont les horaires d'ouverture sont :

Lundi: Fermé
Mardi: 09:00 à 12:00 heures 14:00 à 17:30 heures
Mercredi: 09:00 à 12:00 heures 14:00 à 17:30 heures
Jeudi: 09:00 à 12:00 heures 15:00 à 17:30 heures
Vendredi: 09:00 à 12:00 heures 14:00 à 17:30 heures
Samedi: 09:00 à 12:00 heures
Dimanche: Fermé

L'infolettre, outil au service des Grosrouvrois

La lettre d'information électronique est un outil complémentaire au site Internet, qui prend la forme d'un bulletin d'information adressé par courrier électronique à raison d'une fois par mois environ aux habitants inscrits sur une liste de diffusion. L'inscription est entièrment gratuite.

Pour vous abonner, il suffit de vous rendre sur le site Internet de la commune http://www.mairie-grosrouvre.fr puis de renseigner votre adresse mail dans la rubriques « newsletter » en bas à gauche de la page d'accueil.

Message des pompiers de Méré

Compte-tenu du contexte actuel, la distribution du traditionnel calendrier des Sapeurs-Pompiers de Méré ne pourra avoir lieu. Si vous souhaitez les soutenir, vous pouvez adresser vos dons par chèque à :

Amicale des sapeurs-pompiers de Méré
2 Bis, Chemin Beauchet
78490 Méré

N'oubliez pas de préciser votre adresse pour recevoir votre calendrier 2021 ! Merci pour votre soutien.

Planning du SIEED 2021

Ramassage des encombrants :
11 mars 2021

Déchets végétaux :
Reprise à compter du lundi 19 mars 2021

Recensement des jeunes

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes français, garçons et filles dès 16 ans.

La démarche est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La mairie vous remettra une attestation de recensement à conserver précieusement et un dépliant.de nationalité française.